



FORMATION de PROFESSEURS de YOGA KUNDALINI

Niveau 1 - Éveil et fondation

Janvier à novembre 2020

Entre : **Yoga KIKAU**

799, Jacques Berthiaume Québec, Québec.

(Ci-après désigné « Le commerçant »)

et :

Nom : _____

(Ci-après désigné « Le consommateur »)

Nom Spirituel : _____ Date de naissance : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Tel# maison : _____ Travail-cell : _____

Courriel : _____

1. COÛT DES SERVICES+TAXES

TARIF RÉGULIER

Coût des livres (payable au moment de l'inscription)

240\$+tx=275,94\$

+

Coût de la formation

3000\$+tx= 3449,25\$

Possibilité de payer en 10 versements égaux de :

300\$+tx=344,93

Remis sous forme de 10 chèques postdatés, datés du début de chaque fin de semaine de cours ou paiement préautorisé sur carte de crédit.

TARIF RÉDUIT :

100\$ de rabais pour les étudiants et/ou 65 ans et plus et sur inscription avant le 10 décembre 2019

(Ne peut être jumelé avec aucune autre promotion. Les deux rabais ne peuvent pas s'additionner)

SVP encerclez ou surlignez votre situation : Tarif régulier / Tarif réduit

2. MODALITÉS DE PAIEMENT

PAIEMENT DES LIVRES :(Les livres sont non remboursables une fois livrés.)

240\$ + tx =275,94 \$

Payé : _____ \$ mode de paiement : _____ date : _____

PAIEMENT COMPLET :

Payé : _____ \$ mode de paiement : _____ date : _____

PAIEMENT DES COURS EN VERSEMENTS :

1) Payé : _____ \$ mode de paiement : _____ date : _____

2) Payé : _____ \$ mode de paiement : _____ date : _____

3) Payé : _____ \$ mode de paiement : _____ date : _____

4) Payé : _____ \$ mode de paiement : _____ date : _____

5) Payé : _____ \$ mode de paiement : _____ date : _____

6) Payé : _____ \$ mode de paiement : _____ date : _____

7) Payé : _____ \$ mode de paiement : _____ date : _____

8) Payé : _____ \$ mode de paiement : _____ date : _____

9) Payé : _____ \$ mode de paiement : _____ date : _____

10) Payé : _____ \$ mode de paiement : _____ date : _____

3. SERVICES

CONTENU DU COURS :

1. Posture : exercices pour la force et la guérison
2. Le pouvoir de la parole
3. Anatomie yogique et occidentale
4. Histoire du yoga
5. Fondements du yoga
6. Philosophie et mode de vie
7. Fondements du yoga kundalini
8. Pratique en classe du yoga kundalini
9. Formation pratique en yoga kundalini
10. Yoga kundalini : les chakras
11. Yoga kundalini : les dix corps
12. Yoga tantrique blanc

CRITÈRES POUR RÉPONDRE AUX EXIGENCES DE LA CERTIFICATION KRI DE NIVEAU 1 :

1. Présence à toutes les sessions de fin de semaine. En cas d'une absence inévitable, l'équipe d'enseignants indiquera à l'étudiant la procédure à suivre pour compenser les heures de classes manquées.
2. Cinq sadhanas matinales.
3. Présence lors d'une activité de yoga tantrique blanc. *(Cette activité n'est pas incluse dans le prix de la formation)*
4. Achèvement d'une séquence de 40 jours consécutifs de méditation et de yoga kundalini.
5. Présentation de pratique d'enseignement satisfaisante.
6. Vingt classes de yoga Kundalini suivies entre les mois de septembre 2019 et juillet 2020.
7. Une note assurant le passage lors de l'examen écrit.

Tous les critères ci-dessus sont obligatoires pour obtenir votre certification et votre adhésion à l'association IKYTA incluse (International Kundalini Yoga Teacher's Association)

4. RESPONSABILITÉ

Par la présente, le CONSOMMATEUR déclare que son état physique lui permet d'entreprendre des cours de Yoga. Les exercices et les leçons suivis le sont à ses risques, et le COMMERÇANT, *Yoga Kikau (Sandra Corriveau)*, n'est aucunement responsable des blessures ou dommages qui pourraient se produire lors de l'utilisation de ses services ou de ses installations.

5. DURÉE

220 heures de yoga Kundalini, niveau 1, réparties en 10 fins de semaines.

DATES ET HEURES DE LA FORMATION :

Vendredi 18h à 21h

Samedi et dimanche : 9h à 18h

De septembre 2019 à juillet 2020 aux dates suivantes :

17-18-19 janvier 2020 / 14-15-16 février 2020 / 20-21-22 mars 2020 / 24-25-26 avril 2020

8-9-10 mai 2020 / 5-6-7 juin 2020 / 10-11-12 juillet 2020

18-19-20 septembre 2020 / 16-17-18 octobre 2020 / 13-14-15 novembre 2020

6. MENTION EXIGÉE PAR LA LOI SUR LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR

Le CONSOMMATEUR peut résilier le présent contrat en envoyant un avis écrit à cet effet au commerçant.

Si le CONSOMMATEUR résilie le présent contrat avant que le commerçant n'ait commencé à exécuter son obligation principale, le CONSOMMATEUR n'a aucun frais ni pénalité à payer.

Si le CONSOMMATEUR résilie le contrat après que le commerçant ait commencé à exécuter son obligation principale, le CONSOMMATEUR n'a à payer que :

- a) le prix des services qui lui ont été fournis, calculé au taux stipulé dans le contrat** et
- b) la moins élevée des 2 sommes suivantes : soit 50\$, soit une somme représentant au plus 10% du prix des services qui ne lui ont pas été fournis. – Frais d'annulation**
- c) **les livres (au coût de 240\$+tx) ne sont pas remboursables.**

Dans les 10 jours qui suivent la résiliation du contrat, le COMMERÇANT doit restituer au CONSOMMATEUR l'argent qu'il lui doit.

****Contrat tombera automatiquement sous le régime de Prix Régulier si le contrat est rompu, et un prix régulier d'un montant de 300 \$ par fin de semaine de formation plus taxes seront facturés au consommateur.**

Le CONSOMMATEUR aura avantage à consulter les articles 190 à 196 de « la loi sur la protection du consommateur » (L.R.Q.,c P-40.1) et, au besoin à communiquer avec « l'Office de la protection du consommateur ».

R.R.Q, 1981, a. 46; D. 1148-90, a.7.

Signé à _____
Ville

le _____
Date

Signature de l'élève
«Le CONSOMMATEUR»

Signature de Yoga Kikau – Sandra Corriveau
«Le COMMERÇANT »